

Séance du 15 avril 2014 à 19 heures 00

Commune de Cahors – Hôtel de ville – Salle Henri Martin

Aujourd'hui, Mardi quinze avril deux mille quatorze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni à la Commune de Cahors – Hôtel de ville – Salle Henri Martin

Etaient présents :

69 titulaires dont 5 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS

CIEURAC
COURS
CRAYSSAC

DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

SAINT CIRQ LAPOPIE
SAINT DENIS CATUS
SAINT GERY
SAINT PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
Mme BOUX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT
Françoise, M. SINDOU Géraud, M. SAN JUAN Alain (procuration
reçue de M. TESTA Francesco, commune de Cahors), Mme BOYER
Noëlle (procuration reçue de Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise,
commune de Cahors), Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, M.
DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine (procuration reçue de
Mme BONNET Catherine, commune de Cahors), M. COUPY
Daniel, M. HUREAUX Roland, Mme RIVIERE Brigitte, Mme LE
QUENTREC Yannick, Mme EYMES Isabelle,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude (procuration reçue de M. RIGAL Serge,
commune de St Médard), M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. MOLESIN Jean-Pierre (Sup),
M. JOUCLAS Guy (procuration reçue de M. MERCEREAU Didier,
commune de Pradines), M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. CANCEIL Philippe,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. SABOT Aimé,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte
M. CHATAIN Thierry,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, Mme LAPORTE-
CAVELLE Véronique,
M. DECREMPS Frédéric (Sup),
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. HEE Gérard

Secrétaire de séance :

Mme BOUIX Catherine,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

POLE RESSOURCES – MOYENS GENERAUX – Secrétariat général

Objet : Désignation des délégués au sein des organismes extérieurs, Comités, Conseils ou Commissions obligatoires

**A été adopté à la majorité
2 abstentions : MM. HUREAUX, RIVIERE**

AR PREFECTURE

046-200023737-20140415-07_15_04_2014-DE
Reçu le 22/04/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 15 Avril 2014

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Isabelle HIDALGO
Service : Secrétariat général

Objet : Désignation des délégués au sein des organismes extérieurs, Comités, Conseils ou Commissions obligatoires

Mesdames, Messieurs,

Les conseillers communautaires d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sont fréquemment appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs, Comités, Conseils ou Commissions obligatoires.

L'organe délibérant est à cet égard, habilité à désigner parmi ses membres, ceux qui représentent l'EPCI dans ces organismes.

La durée des fonctions exercées par les conseillers dans les structures extérieures est identique et liée à celle de leur mandat communautaire. Le nombre de ces délégués au sein d'organismes extérieurs est soit défini par les textes, soit fixé par les statuts desdits organismes.

A tout moment cependant, l'assemblée peut procéder à de nouvelles nominations, notamment en cas d'empêchement de l'un des membres.

J'ai ainsi l'honneur de proposer à notre Conseil, de désigner les délégués appelés à siéger au sein des organismes, Comités, Conseils ou Commissions obligatoires et **figurant dans le tableau joint en annexe.**

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

AR PREFECTURE

046-200023737-20140415-07_15_04_2014-DE
Regu le 22/04/2014